

**Compte-rendu de la réunion des enseignants d'histoire-  
géographie  
de collèges le mercredi 7 juillet 2010**

L'IA-IPR Michel Lextreyt ouvre la séance vers 13 h 30 en présence de près de 80 enseignants d'histoire-géographie des collèges de Nouméa, du Grand Nouméa, de brousse et des îles.

L'annonce de la nomination d'une nouvelle IA-IPR est faite : il s'agit de Madame Yvette Tommasini qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et sera en résidence en Polynésie française. Madame Tommasini est Polynésienne d'origine et Michel Lextreyt annonce une continuité dans le travail d'inspection.

Puis sont abordées les diverses réformes concernant le collège. L'IA-IPR insiste sur le fait qu'il ne faut pas s'y perdre et garder l'essentiel c'est-à-dire « l'enseignant devant ses élèves ». L'inspecteur insiste sur l'importance de la relation professeur-élèves. Il convient de les intéresser, de les captiver. Ensuite viennent les programmes et les réformes. L'IPR intervient ensuite sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Elles doivent apporter quelque chose en plus, mais elles ne doivent pas perturber le professeur dans son acte d'enseignant. Il ne faut pas abandonner les bonnes habitudes sur le plan didactique, telles qu'on les apprend entre autre à l'IUFM. Il rappelle encore une fois qu'il est important de « faire vivre » une leçon d'histoire ou de géographie et de se servir de ces disciplines pour faire voyager les élèves, les transporter dans l'espace et dans le temps.

L'IPR dresse ensuite un bilan de l'enseignement de l'histoire-géographie en Nouvelle-Calédonie qu'il juge de qualité. En Océanie, les enseignants ont une conscience très forte de leur rôle. Ils sont des éléments importants du système, éléments renforcés par les adaptations de programmes qui existent depuis plus de 20 ans maintenant. Ces adaptations nous ont imposé de réfléchir sur le sens à donner à nos enseignements. C'est une belle aventure mais qui nécessite une grande vigilance, la question étant de se demander jusqu'où adapter. Il faut proposer suffisamment d'adaptations pour ne pas tomber dans l'anecdote mais également ne pas trop en faire au risque de se considérer comme le centre du monde (c'est le débat entre universalisme et nombrilisme). Il faut aussi avoir conscience que le processus d'adaptations de programmes est un combat permanent, jamais définitivement acquis (cf : la lettre de rentrée 2010 sur les difficiles discussions concernant les programmes de 3<sup>ème</sup>).

Après cette introduction générale, l'IA-IPR invite les enseignants à poser leurs questions.

Une première demande concerne la forme du DNB d'histoire-géographie 2011. L'épreuve sera identique à celle de 2010. Ce sont les mêmes modalités avec un paragraphe argumenté en histoire ou en géographie et un autre en

éducation civique. Une réflexion est toutefois menée car l'épreuve actuelle du DNB est plus difficile que celle du BEP et que celle de la Terminale STG. Le DNB sera probablement simplifié mais aucune date n'est définie.

Une autre question est posée sur l'enseignement de l'histoire des arts (HiDA). En 2011 l'épreuve sera obligatoire pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> (avec un coefficient 2). En 2010 est prévue une phase expérimentale dans laquelle les élèves volontaires pour l'épreuve verront les points obtenus au-dessus de la moyenne s'ajouter à leur total général (en Polynésie française, durant l'année 2009-2010, quatre établissements ont servi de collèges pilotes). L'IA-IPR rappelle l'envoi dans tous les établissements de deux documents servant à accompagner la mise en place de l'enseignement de l'histoire des arts :

- Un document général et pluridisciplinaire établi par le groupe de pilotage de l'HiDA en Nouvelle-Calédonie
- Un document spécifique à l'histoire-géographie.

L'IPR insiste sur le fait que, dans un premier temps au moins, il ne faut pas trop guider cet enseignement. Celui-ci doit au contraire permettre toutes les expériences, toutes les expérimentations, à l'image des travaux personnels encadrés (TPE) en lycée. L'approche interdisciplinaire est primordiale. Une mise en relation des enseignants d'histoire-géographie, d'arts plastiques et d'éducation musicale est indispensable pour définir les sujets d'étude. Ensuite les enseignants doivent sortir de l'ordinaire, aller au-delà de ce qu'ils font d'habitude.

Une nouvelle question d'enseignant précise le manque de moyens et l'indication de 25 % du programme d'histoire-géographie consacrés à l'HiDA. L'IPR insiste sur le fait de ne pas se focaliser sur les 25 %. Ils sont déjà faits par les enseignants d'histoire-géographie étant donné que dans nos disciplines nous utilisons des œuvres d'art pour les cours. Michel Lextreyt demande de proposer des objets d'étude originaux : un artiste, une œuvre, une époque, ... Une réunion préalable des enseignants des établissements est nécessaire pour définir les objets d'étude (en choisir trois maximum dans l'année). Cette concertation en début d'année est indispensable puis, au cours de l'année des rencontres ponctuelles se feront. Le choix des objets d'étude est réalisé au niveau d'un établissement ou bien par équipe pluridisciplinaire. L'intérêt de l'HiDA est de montrer aux élèves que chaque discipline a un regard complémentaire sur un objet d'étude.

L'évaluation doit se faire pendant les heures de cours à moins qu'une journée banalisée puisse être débloquée (c'est le cas au collège de Magenta pour l'année 2010). Les élèves seront évalués à l'oral par groupe de 3 maximum. Le jury de cet oral devra comprendre deux enseignants dont un au moins en histoire-géographie, arts plastiques ou éducation musicale. L'épreuve dure 15 minutes. Il faut poser des questions à l'issue de l'exposé. Dans la notation il faudra veiller à bien cerner les élèves qui ne travaillent pas et adapter la notation. Une différenciation des notes dans le groupe est nécessaire. Des grilles d'évaluation en phase expérimentale peuvent être élaborées. Elles sont utiles pour une meilleure harmonisation entre les jurys, mais il faut aussi s'en méfier (attention au saucissonnage). Les jurys doivent se mettre d'accord sur

la part donnée à l'exposé et celle donnée à la production. Aucune liste n'est fournie pour l'épreuve orale. Les élèves viennent avec leurs productions.

L'IPR est ensuite interrogé sur le socle commun de connaissances et de compétences qui doit être acquis en fin de collège. Concernant l'histoire et la géographie la grille doit être validée durant les années de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Certains items doivent être validés par plusieurs enseignants. Beaucoup de questions se posent encore sur la validation du socle et l'IPR dit ses craintes et met en garde les enseignants sur une mauvaise interprétation du but poursuivi. Il précise que les items des différents piliers sont plus des objectifs fixés pour les enseignants que des objets de validation pour les élèves. Le travail se fait donc en amont et non au moment de l'évaluation. Il conviendra, lors des réunions sur la validation des piliers, de se montrer souple et de savoir prendre du recul...

L'IA-IPR d'histoire-géographie Michel Lextreyt conclut cette réunion en rappelant le plaisir qu'il a toujours eu à se rendre en mission en Nouvelle-Calédonie et insiste sur les rapports de confiance et d'amitié, auxquels il a toujours été très attaché, qui ont présidé à ses relations avec l'ensemble de ses collègues professeurs.